BIBLIOTHÈQUE
DU
THÉATRE FRANÇAIS

8 1915

Universitäts
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

BIBLIOTHÈQUE DU THÉATRE FRANÇAIS
Fondée et dirigée par Amédée MARANDET

LA FONTAINE & CHAMPMESLÉ

LA COUPE ENCHANTÉE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC UN COMMENTAIRE LITTÉRAIRE

Et précédée d'une Notice

SUR LES AUTEURS

par

Amédée MARANDET

PARIS

LIBRAIRIE DE LA

BIBLIOTHÈQUE DU THÉATRE FRANÇAIS

6, passage Sainte-Avoye, 6

Tous droits réservés.

Universitas
BIBLIOTHECA

LA BIBLIOTHÈQUE

du

THÉATRE FRANÇAIS

a été fondée et se publie sous le patronage de :

MM. Henri de BORNIER, Jules CLARETIE, Émile DESBEAUX, Henride LAPOMMERAYE, Émile MARCK, Édouard PAILLERON, POREL, Léon RICQUIER, Francisque SARCEY et Aug. VITU.

VOLUMES PARUS:

1. Molière. — **L'Avare.**
2. Racine. — **Les Plaideurs.**
3. Dancourt. — **La Maison de Campagne.**
4. **La vraie Farce de Maistre Pierre Pathelin.**
5. Corneille. — **Cinna.**
6. Regnard. — **Attendez-moi sous l'Orme.**
7. Molière. — **Les Femmes Savantes.**
8. La Fontaine et Champmeslé. — **La Coupe Enchantée.**

Sous presse :

9. Picard. — **Les Ricochets.**

Chacun de ces ouvrages est accompagné d'une notice et d'un commentaire littéraire par M. Amédée MARANDET

Toutes les demandes de volumes parus ou commandes de volumes annoncés doivent être adressées à M. le Directeur de l'Imprimerie-librairie de la *Revue d'Art dramatique*, 6, passage Ste-Avoye. — Paris.

PQ
1810
.C6
1800

NOTICE

sur

LA FONTAINE ET CHAMPMESLÉ

I

Jean de La Fontaine (1), le premier des fabulistes, et le plus inimitable de tous nos poètes, est né le 8 juillet 1621, à Château-Thierry, où son père était maître particulier des eaux et forêts. Placé de bonne heure au collège de cette ville, il y fit des études fort incomplètes, qu'il s'empressa, du reste, de recommencer plus tard, sur les conseils de son ami Maucroix, savant latiniste et chanoine de Reims. Du collège, il passa à l'Oratoire de Paris, en 1641, afin d'y étudier la théologie, mais, comme il n'avait aucune vocation pour les ordres, il revint, l'année suivante, chez son père, qui lui fit prendre ses licences et recevoir avocat. Cependant la nonchalance et la paresse qui devaient l'escorter toute sa vie commençaient déjà à prendre possession de sa personne, et, autant pour l'arracher à de mauvaises liaisons qui furent toujours son faible, que pour lui créer un intérieur et l'exciter au travail, son père lui céda sa charge et le maria le 10 novembre 1647 avec Marie Héricart, une enfant de moins de seize ans. Il fait bien vite triste ménage avec sa femme, d'une nature absolument opposée à la sienne, et bien trop jeune pour prendre sur cet homme négligent, dépensier

(1). Il ne rentre pas dans le cadre de cette Bibliothèque de faire la biographie complète de l'illustre poète. Son œuvre, en dehors du théâtre, est trop importante, sa vie trop connue pour que nous essayons de traiter ce que d'autres, avant nous, avec plus d'érudition, et de talent, ont développé en de nombreux et intéressants ouvrages. Bornons-nous ici à indiquer sommairement les principales dates de son existence et à donner la liste à peu près exacte de ses pièces.

et joueur, un ascendant qui eut, sans doute, changé leur existence réciproque. D'un tempérament romanesque et exalté, son épouse passait, avec juste raison, paraît-il, pour une coquette et une précieuse Femme de grand poète, elle avait voix prépondérante dans la petite académie provinciale qui s'était constituée à Château-Thierry, et ses jours s'écoulaient dans des discussions pédantesques sans valeur, ou dans la lecture ininterrompue de romans (1). La Fontaine, dont la constance en amour et la fidélité ne furent jamais les qualités dominantes, voyant, en son épouse, un caractère absolument contraire au sien, en profita pour quitter le foyer conjugal, et nouer de coupables liaisons, aussi variées comme nombre que le rythme de ses vers, et souvent moins poétiques que ceux-ci. Ce fut sa perte. Désintéressé de tout, il dépense sans compter, laissant à la charge de sa famille, l'entretien d'un fils qui lui est né en 1653 Six ans plus tard, il est séparé de biens d'avec sa femme, et, en 1676, il se voit forcé de vendre la charge de son père et sa maison d'habitation pour payer les dettes arriérées. Alors, il revient seul à Paris, qu'il ne cessât guère d'habiter, du reste, pendant une partie de sa vie, et laisse sa famille à Château-Thierry où elle est logée par la duchesse de Bouillon. Sans ressource, vivant des dons et bienfaits de quelques grands seigneurs qui furent toujours de ses amis, il accepte plus tard l'hospitalité généreuse que lui offre M. de La Sablière, et à la mort de celui-ci, il est recueilli par Mme Hervart, chez laquelle il finit ses jours le 13 avril 1695.

D'un naturel affable et bon, La Fontaine, dont la distraction et la naïveté sont restées proverbiales,

(1). Dans une lettre à sa femme, du 25 aout 1663, La Fontaine lui dit: « Vous ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage... Il n'y a que les romans qui vous divertissent. » Qui sait si Molière ne profita pas des confidences de son ami pour tracer l'un des caractères de ses « Femmes savantes »?

s'était lié à Paris, avec Molière, Racine et Boileau. Ce quatuor de génies se réunissait alors chez l'illustre comique, et là, ils échangeaient leurs impressions et leurs idées sur la littérature, se soumettant mutuellement leurs ouvrages, pour les juger et les censurer au besoin. De ces réunions sont sorties les principales règles de goût et de savoir, qui caractérisent, tous leurs chefs-d'œuvre, et, sans trop s'avancer, on peut dire, je crois, qu'à eux quatre, ils ont plus fait pour la réforme de la langue et la grandeur littéraire du siècle que l'Académie française tout entière. Parmi ces quatre poètes, deux surtout furent plus particulièrement unis : Molière et La Fontaine, dont les goûts et les aspirations étaient les mêmes ; tous deux, admirateurs de la nature, et observateurs du genre humain ; tous deux ennemis acharnés de la pédanterie, de la recherche et de la préciosité ; tous deux enfin, libre d'allures et de langage, dédaignant la bassesse, la flatterie, les petits maîtres et les courtisans Aussi, le pauvre fabuliste, fût-il souvent victime de sa franchise, et, comme Corneille, il ne vit pas son nom sur la liste des pensions du grand roi. Molière, le premier, lui rendit publiquement hommage(1) et La Fontaine fut aussi le premier à apprécier dignement son illustre ami, quelques jours après sa mort, alors qu'il y avait un certain courage à le faire(2). Moins souple que Racine qui avait, du reste, en mince estime, le « bonhomme », leurs sympathies réciproques furent de courtes durée, et quant à Boileau, le léger conflit (3) qui

(1). « Je vous dirai... pour vous désennuyer... la fable du « Corbeau et du Renard » qu'on m'a apprise depuis peu. » Le « Malade imaginaire », acte II, scène 4.

(2). Voir son Epitaphe sur Molière.

(3). L'Académie ayant à donner un successeur à Colbert, nomma La Fontaine, contrairement au désir du Roi qui préférait Boileau. Devant cet acte d'indépendance, Louis XIV refusa de ratifier l'élection du fabuliste, et attendit pour le faire, qu'une nouvelle vacance se fut produite et que son protégé fut élu.

surgit au moment de l'élection de La Fontaine, son concurrent heureux à l'Académie en 1684, valut à notre poète une petite vengeance du Législateur du Parnasse qui omit, à dessein, de citer la fable et le fabuliste dans son *Art poétique*. La postérité se chargea de rectifier la faute volontaire de Boileau, et, comme l'avait prévu Molière : « Le bonhomme ira plus loin que nous »

II

Charles Chevillet, sieur DE CHAMPMESLÉ, moins connu au théâtre que sa femme, considérée comme la première comédienne de son temps, est fils d'un marchand de rubans, qui tenait boutique sur le Pont-au-Change. Il débuta à Rouen où il fit la connaissance de Mlle Desmares, qui devint son épouse. Tous deux revinrent à Paris, en 1669, restèrent un an au Théâtre du Marais, puis passèrent à l'Hôtel de Bourgogne où ils demeurèrent neuf ans. En 1679, engagés au Théâtre de la rue Mazarine, Champmeslé y joua jusqu'à sa mort, en 1701, survivant de trois ans à celle qui fut l'illustre Champmeslé.

Bien fait de sa personne, ne manquant ni d'esprit ni de goût, son double talent d'acteur et d'auteur lui procura de belles et nombreuses relations, que l'amour du plaisir et de la bonne chère facilitait encore. Sa femme, que tout le monde admirait et courtisait, souvent avec succès, le mit en rapport avec divers poètes, dont Racine et La Fontaine, qui étaient tout particulièrement de ses amis. Champmeslé, suivant en cela l'exemple de Sganarelle, ne crut pas devoir tenir rigueur à ces favoris de leur conduite à son égard, et, s'il dédaigna Racine, il accepta l'efficace collaboration de La Fontaine, comme auteur comique. Quelle est la part de chacun, dans leurs pièces? il est bien difficile de le définir, bien qu'on ait la certitude que tous deux travaillèrent ensemble. « Il est pour nous, à peu

près certain, dit M. E. Fournier, que La Fontaine eut part à toutes les pièces en vers de Champmeslé et que c'est, ou par indifférence ou par suite de conventions... qu'il n'en signa que quelques-unes ».

III

Le théâtre de La Fontaine comprend douze pièces:

1. *L'Eunuque*, comédie traduite de Térence, et publiée en 1654. C'est la première œuvre poétique du fabuliste ; on ignore si elle fut représentée.
2. *Les Rieurs du beau Richard*, ballet écrit en 1659, et représenté sans doute à cette date, par La Fontaine et quelques amis dans sa ville natale dont ce ballet retrace un épisode piquant. Il a été imprimé pour la première fois en 1827.
3. *Clymène*, comédie mythologique, fort critiquée par Voltaire et que loue, au contraire, M. Th. de Banville, un fin ciseleur de rimes et un connaisseur.
4. *Daphné*, livret d'opéra, commandé par Lulli, mais que le musicien refusa lorsque le poète l'eut terminé, lui préférant l'*Alceste*, de Quinault. C'est à ce propos que La Fontaine écrivit sa satire contre *Le Florentin*.
5. *Galatée*, livret d'opéra comme le précédent, que l'auteur laissa inachevé, et auquel il manque un acte sur trois.
6. *Ragotin* ou *le Roman comique*, comédie représentée sous le nom de Champmeslé, le 21 avril 1684. Cette pièce empruntée au *Roman comique*, de Scarron, et à laquelle La Fontaine a probablement peu travaillé, est considérée comme une mauvaise farce, dont il n'a été fait, du reste, aucune reprise, depuis l'origine.
7. *Le Florentin*, comédie donnée d'abord en cinq actes, puis réduite en un seul. Divers critiques, Voltaire entre autre, n'hésitent pas à considérer

cette pièce comme un petit chef-d'œuvre. Représentée pour la première fois en 1685, elle resta pendant longtemps au répertoire.

8. *La Coupe enchantée* (1), dont le sujet est tiré de deux contes de La Fontaine : *La Coupe enchantée* et les *Oies du frère Philippe* fut jouée pour la première fois le 16 juillet 1688, et eut vingt-trois représentations consécutives, ce qu'il faut considéré comme un grand succès pour l'époque. Publiée d'abord sous le nom de Champmeslé, on l'a, depuis longtemps, comprise dans les œuvres de La Fontaine.
9. *Le Veau perdu*, comédie représentee le 22 août 1689, qui ne fut jamais imprimée et dont on n'a pu retrouver le manuscrit.
10 *Astrée*, tragédie lyrique avec musique de Colasse, jouée le 28 novembre 1691, n'eût aucun succès (2).

(1). Si nous avons choisi cette pièce, de préférence au « Florentin » ou à « Je vous prends sans verd », les plus connues de notre auteur, c'est que cette comédie est la dernière qui ait eu l'honneur d'une reprise à la Comédie-Française. A titre de renseigement, nous croyons devoir donner ces quelques lignes d'appréciation de critiques contemporains, a propos de cette représentation : « La Coupe enchantée est la seule comédie de La Fontaine qui soit restée au répertoire... Elle a fait ce soir beaucoup d'effet... Nombre de spectateurs ignoraient absolument cette comédie... Il faut féliciter l'Administration de la remise au répertoire de ce curieux bidinage du dix-septième siècle ; la pièce en vaut la peine. » Noël et Stoullig. « Annales du Théâtre, 1886 ».

(2). « Ce qui est curieux, c'est ce qui arriva à La Fontaine au sujet de cet opéra. On le joua sur le théâtre de Paris. L'auteur était dans une loge : on n'avait pas encore exécuté la première scène, que le voilà pris d'un long bâillement qui ne finit plus. Bientôt il n'y peut plus tenir et sort à la fin du premier acte. Il va dans un café qu'il avait coutume de fréquenter, se met dans un coin... et s'endort. Arrive un homme de sa connaissance qui, fort surpris de le voir là, le réveille : — Eh ! M. de La Fontaine, que faites-vous donc ici, et par quel hasard n'êtes-vous point à votre opéra ? — Oh ! j'y ai été. J'ai vu le premier acte ; mais il m'a si fort ennuyé, qu'il ne m'a pas été possible d'en voir davantage. En vérité j'admire la patience des parisiens. » La Harpe. « Cours de Littérature »

11. *Je vous prends sans vert*, comédie en un acte, mêlée de chants, donnée le 1er mai 1693 à la Comédie-Française, resta au répertoire jusqu'en 1728.

12. Enfin, il nous est parvenu deux actes manuscrits d'une tragédie intitulée *Achille* et que l'auteur n'a pas cru devoir terminer, prévoyant un échec.

Tel est le bilan dramatique de La Fontaine, de celui qui a défini la fable :

« Une ample comédie à cent actes divers »

et dont chacune des siennes fournirait au besoin matière à développements scéniques S'il s'est restreint à quelques essais dans le genre théâtral, devons-nous croire qu'il y était moins apte que la plupart de ses confrères contemporains? Assurément non, mais comme il avait chaque jour, sous les yeux, les comédies merveilleuses de son intime ami, Molière, et qu'il était homme d'esprit, il savait qu'il y aurait eu folie de sa part, d'essayer de lutter sur ce terrain, avec lui.

Auteurs inimitables tous deux, unissons-les dans un même témoignage d'admiration ; ne séparons point ces écrivains qui caractérisent si brillamment notre littérature et confondons dans nos éloges ces créateurs illustres, ces grands poètes dont la gloire va sans cesse croissant, et liés par une généreuse et inaltérable amitié qui dura plus que la vie, puisque la France, par une délicate et touchante attention voulut qu'un même tombeau les renfermât tous deux comme l'expression unique et pure du véritable génie français.

Amédée Marandet.

PERSONNAGES :

ANSELME, gentilhᵐᵉ campagnard.		M. Clerh[1].
LÉLIE, fils d'Anselme.		Mˡˡᵉ Durand.
JOSSELIN, gouverneur de Lélie.		M. Leloir.
BERTRAND, fermier d'Anselme.		M. Laugier.
M. GRIFFON, Gascon.	beaux-frères	M. Villain.
M. TOBIE, Normand.	beaux-frères	M. Joliet.
LUCINDE, fille de M. Tobie.		Mˡˡᵉ Muller.
THIBAUT, fermier de M. Tobie.		M. Coquelin [Cadet.
PERRETTE, femme de Thibaut.		Mˡˡᵉ Kalb.

LA SCÈNE EST DANS LA COUR DU CHATEAU D'ANSELME.

---

(1). Nom de l'artiste ayant joué le rôle à la dernière reprise, à la Comédie-Française.

LA COUPE ENCHANTÉE

Comédie en 1 acte

REPRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS LE 16 JUILLET 1688, ET REPRISE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, LE 7 MAI 1886.

SCÈNE Ire

BERTRAND, LUCINDE, PERRETTE.

BERTRAND. — Non, mordienne[1] ! vous dis-je, je ne me laisserai pas enjôler[2] davantage.

LUCINDE. — Eh ! mon pauvre garçon !

BERTRAND. — Je n'en ferai rien.

PERRETTE. — Auras-tu le cœur si dur, que.. ?

BERTRAND. — Je l'aurai dur comme un caillou.

LUCINDE. — Laisse-nous ici seulement jusqu'à ce soir.

BERTRAND. — Je ne vous y laisserai pas un iota davantage, ventregoine ! Si quelqu'un vous allait trouver enfarmées dans ma logette, et que dirait-on ?

---

(1). Juron villageois, dont on rencontre un grand nombre d'exemples dans cette pièce. Comme pour le langage de ses paysans, l'auteur semble s'être inspiré ici, de Molière, qui le premier, dans « Don Juan », leur a donné le véritable langage qu'il convient ; Cyrano de Bergerac, le seul qui les ait mis en scène avant lui, ne leur ayant fait parler qu'un jargon de fantaisie.

(2). « Toutes les caresses qu'il vous fait ne sont que pour vous enjôler. ». -- Molière, « Le Bourgeois gentilhomme », acte III, scène 3.

(3). Pas une seconde ; pas le moindre instant.

PERRETTE. — Ardez[1] ! ce qu'on en dirait serait-il tant à ton désavantage ?

BERTRAND. — Testigué ! si notre maître, qui hait les femmes, venait à vous trouver, où en serais-je?

LUCINDE. — Quand il saura que je suis une jeune fille persécutée par une belle-mère, abandonnée à la sollicitation[2] et à l'inimitié de mon propre père, et qui fuit la maison paternelle de crainte d'épouser un magot[3] qu'elle me veut donner parcequ'il est son neveu, mes larmes le toucheront ; il aura pitié de moi, sans doute.

BERTRAND. — Morgué ! je vous dis qu'il n'est point pitoyable[4]; je le connais mieux que vous

PERRETTE. — Et moi, je gage que ses larmes le débaucheront comme elles m'ont débauchée : je ne les vis pas plutôt couler, que je me résolus d'abandonner mon ménage pour aller courir les champs avec elle, quoiqu'il n'y ait qu'onze mois que je sois mariée à Thibaut, le fermier de son père, qui est le meilleur homme du monde et de la meilleure humeur. Est-ce que ton maître sera plus rébarbatif que moi ?

BERTRAND. — Ventredié ! vous me feriez enrager. Est-ce que je ne savons pas bien ce que je savons?

LUCINDE. — Fais-moi parler à ce jeune homme que tu dis qui est son fils ; je le toucherai, je m'assure[5], et je ne doute point qu'il ne fasse quelque chose auprès de son père en notre faveur.

---

(1). Pour regardez. «.... ard z le beau museau. » Molière, « Le Dépit amoureux », acte IV, scène 4.

(2). A la sollicitude, à la surveillance.

(3). Homme laid et déplaisant.

(4). Il est insensible à la pitié.

(5). J'en suis sûre.

BERTRAND. — Eh bien ! eh bien ! ne voilà-t-il pas ? Palsanguoi ! n'en dit bian vrai, qu'il n'y a rien de si dur que la tête d'une femme. Ne vous ai-je pas dit, cervelle ignorante, que ce fils est le *tu autem*[1] du sujet pourquoi on reçoit ici les femmes comme un chien dans un jeu de quilles ? que le père ne veut point que le fils en voie aucune? que le fils n'en connait point non plus que s'il n'y en avait point au monde, et qu'il ne sait pas seulement comme on les appelle ? que le père, sottement, lui apprend tout cela ; que le fils croit tout cela, sottement ; et que... que... Que diable ! ne vous ai-je pas dit tout cela ?

PERRETTE. — Eh bien ! oui. Mais d'où vient qu'il ne veut pas que son fils connaisse des femmes ? Est-ce une si mauvaise connaissance ?

BERTRAND. — D'où vient .. d'où vient... Eh ! esprit bouché, ne vous souvient-il pas que, de fil en aiguille, je vous ai conté que le père avait épousé une femme qui en savait bien long ? et que pour empêcher que son fils n'ait comme li le même malencombre[2] qu'il a, li, comme bian d'autres, il a juré son grand juron que jamais femme ne serait de rien à ce fils ? Et voilà ce qui fait justement que... Mais, Ventreguienne ! que de babil ! est-ce que vous ne voulez donc pas vous taire, et me tourner les talons ?

LUCINDE, *lui donnant de l'argent.* — Mon ami ! mon pauvre ami !

BERTRAND, *faisant le pleureur, mais prenant toujours l'argent.* — Mon ami ! mon pauvre ami ! Jarnigué ! ne v'la-t-il pas encore la chanson du ricochet[3], avec vos pièces d'or ?

PERRETTE. — Eh ! va, va, prends toujours.

---

(1). La cause principale.

(2). Pour mal incombe. Malheur.

(3). Toujours le même refrain.

BERTRAND. — Ventregué ! que veux-tu que j'en fasse ?

LUCINDE, *lui donnant encore de l'argent.* — Mon pauvre garçon ! •

BERTRAND — Testigué ! n'avez-vous point de honte de me tenter comme ça ?

PERRETTE. — Prends, te dis-je.

BERTRAND. — Morgué ! c'est-être bien Satan.

LUCINDE, *lui en donnant toujours.* — Bertrand !.

BERTRAND. — Jarni ! cela est cause que je vous ai déjà fait passer la nuit dans ma cahute.

PERRETTE. —Le grand malheur !

BERTRAND. — Morgué ! cela va encore être cause que je vous y ferai passer le jour.

LUCINDE, *lui en donnant davantage.* — Mon cher Bertrand !

BERTRAND. — Mort de ma vie ! que vous ai-je fait?

PERRETTE. — Eh ! prends, prends.

BERTRAND. — Prends, prends Morguoi ! prends toi-même. *(Perrette veut prendre et Bertrand se jette sur la bourse).*

PERRETTE —Eh bien ! donne-le moi, je le prendrai

BERTRAND. — Tu as bien envie de me voir frotter[1] !

PERRETTE. — Là, là, prends courage ; il ne t'est point arrivé de mal cette nuit, il ne t'en arrivera pas cette journée. Ramène nous dans ta logette.

BERTRAND. — Oui ; mais morgué ! notre petit maître est un chercheur de midi à quatorze heures ; il a toujours le nez fourré partout, s'il vient à vous trouver ! hein ?

(1). Voir notre édition de l' « Avare », page 58, note 2.

LUCINDE. — Peut-être sera-t-il bien aise de nous voir et de nous parler.

BERTRAND. — Testigué ! ne vous y fiez pas ; c'est un petit babillard qui ne manquerait pas d'aller dire à son père Il vaut mieux que je vous boute dans quequ'e endroit où il n'aille pas vous chercher. Attendez, je vais voir si personne ne nous en empêche. (*Il sort*).

SCÈNE II

LUCINDE, PERRETTE.

LUCINDE. — Enfin, Perrette, nous resterons ici jusqu'à ce soir

PERRETTE. — Oui ; mais je ne sommes guère loin du chatiau de votre pêre : j'ai peur que nous ne soyons pas longtemps ici sans qu'on vienne nous y chercher.

LUCINDE. — Nous y serons bien cachées. Mais en conscience, Perrette, voudrais-tu partir d'ici sans avoir la charite de tirer ce pauvre petit jeune homme de l'erreur où l'on le fait vivre ?

PERRETTE. — Ouais ! vous vous intéressez bian pour lui ! Si j'osais, je croirais quequ chose.

LUCINDE. — Et que croirais-tu ?

PERRETTE — Je croirais que vous ne seriez pas fâchee de l'avoir pour mari.

LUCINDE. — Tu ne sais ce que tu dis.

PERRETTE. — Oh ! par ma foi, j'ai mis le nez dessus.

LUCINDE. — Que veux-tu dire ?

PERRETTE. — Mon guieu ! je ne suis pas si sotte que j'en ai la mine Quand je vous le vis regarder hier, avec tant d'attention par le trou de la serrure,

je me dis à part moi : « V'là notre maîtresse Lucinde qui se prend ; et si ce grand dadais[1] que n'en lui voulait bailler pour époux avait eu aussi bonne mine que ce petit étourneau-ci, je ne serions pas sorties de la maison ».

LUCINDE. — Tu vois plus clair que moi, Perrette. Je t'avoue que je formai, dès hier, la résolution de faire tout mon posssible pour détromper ce pauvre petit homme, et que c'est à quoi j'ai pensé toute la nuit Mais jusqu'à présent je ne m'aperçois pas que mon cœur agisse par un autre mouvement que celui de la compassion.

PERRETTE. — Eh ! oui, oui, vous autres grosses dames[2], vous n'allez point tout d'abord à la franquette[3] : vous faites toujours semblant de vous déguiser les choses. Pour moi, je n'y entends point tant de façons ; et quant Thibaut me prit la main pour la première fois pour danser, qu'il me la serrit de toute sa force, je devinai du premier coup ce que cela voulait dire... Eh mais ! qu'entends-je ?

(*Thibaut crie derrière le théâtre, et ne paraît que quand Bertrand et Josselin sont seuls sur la scène.*)

SCÈNE III

THIBAUT, LUCINDE, PERRETTE.

THIBAUT, *derrière le théâtre.* — Haïe, haïe, haïe !

LUCINDE — Quelle voix a frappé mon oreille ?

THIBAUT, *derrière.* — Ho, ho, ho !

PERRETTE. — Ah ! madame, c'est la voix de notre mari Thibaut ; nous v'la perdues.

---

(1). A rapprocher du « Magot » ci-dessus.

(2). Dames importantes, comme on disait : gros messieurs, gros bourgeois.

(3). Franchement, sans détour. Voir aussi « Attendez-moi sous l'orme », scène 3.

LUCINDE. — Courons promptement nous cacher. (*Comme elles vont pour se sauver, elles rencontrent Bertrand*).

SCÈNE IV

LUCINDE THIBAUT, BERTRAND, PERRETTE.

BERTRAND. — Où courez-vous? fuyez, fuyez de ce côté.

LUCINDE — Thibaut, le mari de Perrette, vient par ici.

BERTRAND. — Josselin, le gouverneur de notre petit maître vient par là.

THIBAUT, *derrière le théâtre*. — Holà, quelqu'un, holà !

PERRETTE. — Entends-tu ? c'est fait de nous, s'il nous trouve.

SCÈNE V

LUCINDE, PERRETTE, JOSSELIN, THIBAUT.

JOSSELIN, *dans le château*. — Bertrand ! hé ! Bertrand !

BERTRAND. — Oyez-vous? nous sommes flambés, s'il nous voit.

LUCINDE. — Où nous cacher ?

BERTRAND. — Rentrez dans ma logette et n'en ouvrez point la porte à personne.

SCÈNE VI

JOSSELIN, BERTRAND, THIBAUT.

JOSSELIN. — Qu'est-ce donc qui crie de la sorte ?

BERTRAND. — Il faut que ce soit quelque passant qui s'est égaré. .. Mais le v'là.

THIBAUT. — Eh ! parlez donc, vous autres, êtes-vous muets ?

JOSSELIN. — Non.

THIBAUT. — Vous êtes donc sourds ?

JOSSELIN. — Encore moins.

THIBAUT. — Et pourquoi donc ne répondez-vous pas ?

JOSSELIN. — Parce qu'il ne nous plaît pas.

THIBAUT. — Palsangué ! vous êtes trop drôles ! Puisque vous n'êtes ni sourds ni muets, il faut que je vous embrasse ; oui, morgué ! je sis votre serviteur.

JOSSELIN. — Est-ce que nous nous connaissons ?

THIBAUT. Je ne sais pas ; mais je crois que nous ne nous sommes jamais vus.

JOSSELIN. — C'est ce qu'il me semble.

THIBAUT — Palsangué ! vous v'là bien étonnés !

JOSSELIN. — Et qui ne le serait pas ? Nous ne nous connaissons point, et vous m'embrassez comme si nous nous étions vus toute notre vie.

THIBAUT. — Testigué ! vous avez biau dire, je vois à votre mine que vous êtes un bon vivant, et que vous m'enseignerez ce que je charche.

JOSSELIN. — Et que cherchez-vous ?

THIBAUT. — Je charche ma femme ; ne l'avez-vous point vue ?

JOSSELIN. — Ah ! vraiment oui, c'est bien ici qu'il faut chercher des femmes !

THIBAUT. — Elle a nom Parrette. Elle s'en est enfuie de cheux nous, palsangué ! cela est bien drôle, pour courir les champs avec la fille de M. Tobie, notre maître, que l'on voulait marier maugré elle au fils de M. Griffon, neveu de notre maîtresse. Je ne

sais, morgué! comme les masques[1] ont fagoté[2] tout ça; mais la nuit, Parrette se couchit auprès de moi, et puis, je ne l'y trouvis plus le lendemain ; avez-vous jamais rien vu de plus plaisant[3] que ça?

JOSSELIN. — Cela est fort plaisant.

THIBAUT Oh ! ce qu'il y a de plus récréatif, c'est qu'elles sont toutes fines[4] seules ; et, comme elles sont, morguoi ! bien jolies, si elles allaient rencontrer quequ'un gaillard qui voulut en faire comme des choux de son jardin, elles seraient bien attrapées ! Tout franc, quand je songe à cela, je n'en ris, morguoi ! que du bout des dents.

JOSSELIN. — Que craignez-vous ?

THIBAUT. —Je crains... et que sais-je, moi ? je crains .. Est-ce que vous ne savez pas ce qu'on craint quand on ne sait où diable est sa femme ?

JOSSELIN. — Si vous aviez envie de savoir ce qui en est, on pourrait vous donner satisfaction

THIBAUT. — Bon ! est-ce qu'on sait jamais çà ? Pour s'en douter, passe ; mais pour en être sûre, nifle[5]. J'aurais, morgué ! biau le demander à Parrette, alle ne l'avouera jamais ; alle est trop dessalée[6].

JOSSELIN. — Nous avons ici un moyen sûr pour en savoir la vérité.

---

(1). Ces effrontées..., parce que sous le masque on est plus hardi.

(2). Ont ordonné, combiné, arrangé... comme le bucheron fait ses fagots.

(3). Bizarre. étrange.

(4). « Je te vais dire tout fin drait... », « Don Juan », acte II, scene Ire. C'est-à-dire, sans aucun secours ni auxiliaire.

(5). Pour des nèfles ! Vieille locution dont on ignore l'origine.

(6). Fine, rusée. « Vous faite la sournoise ; mais je vous connais, il y a longtemps, vous êtes une dessalée ». « Georges Dandin », acte Ier, scene 4.

THIBAUT. — Et qu'est-ce encore ?

JOSSELIN. — C'est une coupe qui est entre les mains du seigneur de ce château : quand elle est pleine de vin, si la femme de celui qui y boit lui est fidèle, il n'en perds pas une goutte ; mais si elle est infidèle, tout le vin se répand à terre,

THIBAUT — Cela est bouffon ! Et où diable a-t-il pêché cela ?

JOSSELIN. — Il l'a acheté d'un Arabe qui, soit par composition ou par enchantement, y avait attaché cette vertu

THIBAUT. — Et pourquoi ce monsieur acheta-t-il ce joyau-là.

JOSSELIN. — Par curiosité.

THIBAUT. — Est-ce qu'il était marié ?

JOSSELIN. — Oui.

THIBAUT. — J'entends, j'entends ; il voulait voir s sa femme .. n'est-ce pas ?

JOSSELIN — Justement.

THIBAUT. — D'abord qu'il eut la coupe, il y but, je gage ?

JOSSELIN. — Vous l'avez dit.

THIBAUT. — Elle répandit ?

JOSSELIN. — Non

THIBAUT. — Non ?

JOSSELIN. — Non.

THIBAUT. — Morgué ! c'est être bien plus heureux que sage ! Il s'en tint là ?

JOSSELIN. — Non.

THIBAUT. — Il y rebut ?

JOSSELIN. — Oui.

THIBAUT — Testigué ! v'là un sot homme.

JOSSELIN. — Plus encore que vous ne le dites.

THIBAUT. — Et comment donc ? Contez moi ça, pour rire.

JOSSELIN. — Il voulut éprouver sa femme.

THIBAUT. — Le bénêt !

JOSSELIN. — Il lui écrivit sous un nom supposé.

THIBAUT. — Le jocrisse !

JOSSELIN. — Il lui envoya des présents.

THIBAUT. — L'impertinent !

JOSSELIN. — Il lui donna un rendez-vous.

THIBAUT. — Elle y vint ?

JOSSELIN. — Est-ce qu'on peut résister aux présents ?

THIBAUT. — Et comment cela se passa-t-il ?

JOSSELIN. — En excuses du côté de la dame ; en soufflets de la part du mari

THIBAUT. — Elle les souffrit patiemment ?

JOSSELIN. — Oui ; mais quelques jours après.....

THIBAUT. — Il but encore dans la coupe ?

JOSSELIN. — Oui.

THIBAUT. — Et que fit la coupe ?

JOSSELIN. — Elle répandit.

THIBAUT. — Quand on n'a que ce qu'on mérite on ne s'en doit prendre qu'à soi.

JOSSELIN. — Il s'en prit à tout le monde, et vint de dépit se loger dans ce château écarté, pour ne plus entendre parler de femme de sa vie.

THIBAUT. — Avec la coupe ?

JOSSELIN. — Avec la coupe.

THIBAUT. — Et de quoi lui sert-elle ?

JOSSELIN. — Elle lui sert à voir qu'il a beaucoup de confrères, et cela le console.

THIBAUT. — Et comment le voit-il ?

JOSSELIN. — Il engage tous les passants que le hasard conduit ici, d'en faire l'épreuve.

THIBAUT. — Et depuis quand fait-il ce métier-là?

JOSSELIN. — Depuis quatorze ou quinze ans.

THIBAUT. — En a-t-il bien vu depuis ce temps-là?

JOSSELIN. — Oh ! en quantité.

THIBAUT. — S'en est-il trouvé biaucoup qui aient bu dans la coupe sans qu'elle ait répandu ?

JOSSELIN. — Cela est si rare que je ne m'en souviens quasi pas.

THIBAUT. — Par ma fique[1] ! v'là tout fin droit[2] ce qu'il faut pour bouter[3] notre maître et son biaufrère à la raison. L'un est un bon normand qui a épousé une languedocienne, sœur de l'autre ; et l'autre est un gascon qui a épousé une parisienne : comme ils sont logés vison-visu[4], ils se tarabustont[5] toujours sur le chapitre de leurs femmes Je vas leu dire que la coupe les mettra d'accord. Ils rôdont autour de cette montagne, pour apprendre des nouvelles de leur fille ... Mais quel est ce vilain monsieur-là ?

JOSSELIN. — C'est le maître de la coupe, et le seigneur de ce château.

(1). Par ma foi.

(2). Voire page 19, note 4.

(3). Mettre. Ce mot que l'on rencontre fréquemment chez Molière, avait un grand nombre d'acceptions différentes.

(4). Vis-à-vis.

(5). Troubler, quereller. « Pourquoi me viens-tu aussi tarabuster l'esprit. », « Don Juan », acte II, scène 1re.

SCÈNE VII

ANSELML, JOSSELIN, THIBAUT, BERTRAND.

ANSELME, *fort échauffé*. — Ah ! Monsieur Josselin, mon pauvre monsieur Josselin !

JOSSELIN. — Qu'y a-t-il de nouveau, monsieur ?

ANSELME — Je suis dans le plus grand de tous les embarras. Mon.... qui est cet homme-là ?

JOSSELIN. — C'est un honnête paysan qui est en quête de sa femme : elle s'est échappée de chez lui avec une jeune fille ; et pour les retrouver, il est avec une paire de messieurs qu'il va chercher pour faire l'essai de votre coupe.

THIBAUT. — Je vais vous amener de la pratique; laissez-moi faire.

SCÈNE VIII

ANSELME, JOSSELIN, BERTRAND.

ANSELME — Ah ! vraiment, la coupe ! j'ai bien d'autres tintouins[1], dans la tête.

JOSSELIN. — Qu'avez-vous donc ?

ANSELME. — J'ai vu.... Ouf !

BERTRAND, *à part*. — Aurait-il vu ces masques[2] de femmes ? Écoutons. (*Il se met entre Josselin, qui est à la gauche, et Anselme, qui est à la droite du théâtre*).

ANSELME. — Je viens de voir... (*Donnant un soufflet à Bertrand*). Que fais-tu là ?

BERTRAND. — Rien.

ANSELME — Va à ta besogne, et ne reviens point qu'on ne t'appelle.

(1). De tinter, troubler, ennuyer.
(2). Voire page 19, note 1.

SCÈNE IX

ANSELME, JOSSELIN.

ANSELME. — Je viens de voir mon fils Le petit pendard m'a fait des questions qui m'ont pensé mettre l'esprit sens dessus dessous Il lui prend des curiosités toutes contraires au chemin que je veux qu'il tienne.

JOSSELIN. — Ma foi ! monsieur, si vous voulez que je vous parle franchement, il vous sera bien difficile de l'élever toujours dans l'ignorance où vous voulez qu'il soit ; je crains que toutes vos précautions ne deviennent inutiles, et que cette démangeaison[1] qui vous tient de lui vouloir cacher qu'il y a des femmes au monde, ne porte davantage son petit génie aux connaissances du beau sexe.

ANSELME. — Et qui l'instruira qu'il y a des femmes ?

JOSSELIN. — Tout, monsieur ; le bon sens premièrement : oui, ce certain bon sens qui vient avec l'âge, à cet âge qui nous retire insensiblement des bras de l'enfance pour nous conduire à la puberté. L'esprit se porte à la conception de bien des choses: la raison vient, et, parmi plusieurs curiosités, nous fait apercevoir que l'homme ne vient point sur terre comme un champignon[2]; que c'est une petite machine où il y a bien des ressorts Ces ressorts viennent à se mouvoir par le mouvement du cœur ; ce mouvement du cœur échauffe la cervelle ; cette cervelle échauffée se forme des idées qu'elle ne conçoit pas bien d'abord ; l'amour se met quelquefois de la partie ; il explique toutes ces idées, il prend le soin de les rendres intelligibles ; et voilà comme la connaissance vient aux jeunes gens, ordinairement malgré qu'on en ait.

(1). Cette manie, ce parti-pris.

(2). « Ce monde n'est pas un champignon... venu tout seul. » « Don Juan », acte III, scène 1re.

ANSELME. — Tous ces raisonnements sont les plus beaux du monde ; mais je m'en moque, et j'empêcherai bien que mon fils... Le voici Je ne suis pas en état de lui parler ; mon désordre paraîtrait à sa vue. Fortifiez-le dans mes pensées pendant que je vais me remettre.

SCÈNE X

LÉLIE, JOSSELIN.

LÉLIE — D'où vient que mon père me fuit ?

JOSSELIN. — Il a des affaires en tête. Lui voulez-vous quelque chose ?

LÉLIE. — Je ne sais.

JOSSELIN. — Vous ne savez ?

LÉLIE. — Non, je ne sais ce que je lui veux ; je ne sais ce que je me veux à moi-même. Je sens que je m'ennuie ; et je ne sais pourquoi je m'ennuie.

JOSSELIN. — C'est que vous êtes un petit indolent, qui n'avez pas l'esprit de jouir des beautés qui se présentent à vous.

LÉLIE. — Et quelles sont ces beautés ?

JOSSELIN. — Le ciel, la terre, le feu, l'eau, l'air, le jour, la nuit, le soleil, la lune, les étoiles, les arbres, les prés, les fleurs, les fruits.

LÉLIE. — Oui, tout cela est fort divertissant Ah ! mon cher monsieur Josselin, je voudrais bien...

JOSSELIN. — Quoi ?

LÉLIE. — Vous ne voudriez pas, vous ?

JOSSELIN. — Qu'est-ce encore ?

LÉLIE. — Promettez moi que vous le voudrez.

JOSSELIN. — Selon.

LÉLIE. — Je voudrais bien aller me promener autre part qu'ici.

JOSSELIN. — Plait-il ?

LÉLIE. — Oh ! je savais bien que vous ne le voudriez pas.

JOSSELIN. — Avez-vous oublié que votre père vous l'a défendu !

LÉLIE — Ah ! c'est parcequ'il me l'a défendu que je meurs d'envie de le faire. Car, enfin, je m'imagine qu'il y a dans le monde des choses qu'il ne veut pas que je sache ; et ce sont ces choses-là que je m'imagine, que je brûle de savoir.

JOSSELIN, *à part.* — Le petit fripon !

LÉLIE. — Oh ! ça, monsieur Josselin, en bonne vérité, dites-moi ce que c'est que ces choses-là ?

JOSSELIN. — Qu'est-ce à dire, ces choses-là ?

LÉLIE. — Oui ; qu'est-ce qu'il y a dans le monde qui n'est point ici ?

JOSSELIN. — Rien.

LÉLIE. — Vous mentez, monsieur Josselin.

JOSSELIN. — Point du tout.

LÉLIE. — On me cache bien des choses, monsieur Josselin ; vous lisez dans des livres, et mon père y sait lire aussi. Pouquoi ne m'a-t-on pas appris à lire ?

JOSSELIN. — On vous l'apprendra ; donnez-vous patience.

LÉLIE. Je ne puis plus vivre comme cela, et c'est une honte d'être aussi ignorant que je le suis à mon âge.

JOSSELIN, *à part.* — Voilà un petit drôle qu'il n'y aura plus moyen de retenir.

LÉLIE. — Et si mon père venait à mourir, mon

sieur Josselin, car je sais bien qu'on meurt, que deviendrais-je ?

JOSSELIN. — Vous deviendriez mon fils, et je serais votre père, pour lors.

LÉLIE. — Vous vous moquez de moi, monsieur Josselin. Ce n'est pas comme cela que cela se fait; et ce serait à mon tour d'être père de quelqu'un.

JOSSELIN. — Eh bien ! vous seriez le mien si vous vouliez, et je serais votre fils, moi.

LÉLIE. — Oh ! ce n'est pas comme cela que cela se fait, assurément. Vous ne voulez pas me le dire; mais je le saurai, vous aurez beau faire.

JOSSELIN. — Oh ! vous saurez, vous saurez que vous êtes un sot, et que vos discours me fatiguent.

LÉLIE. — Monsieur Josselin, si vous ne me menez promener, j'irai me promener tout seul; je vous en avertis.

JOSSELIN. — Oui ! et je vais, moi, tout de ce pas, avertir votre père de vos extravagances, et vous verrez après où je vous mènerai promener. Oh ! oh ! voyez le petit impudent, avec ses promenades. (*Il sort*).

LÉLIE *seul*. — Il a beau dire ; je sortirai d'ici, quand je devrais mourir sur le pas de la porte.

SCÈNE XI

LUCINDE, LELIE. PERRETTE.

PERRETTE, *à Lucinde*. — Madame, le v'la tout seul.

LUCINDE. — Approchons-nous pour voir ce qu'il dira en nous voyant.

LÉLIE, *sans voir les deux femmes*. — Mon père n'est pourtant pas un bon père, de ne pas me

montrer tout ce qu'il sait, et c'est ce qui fait que je n'ai pas de peine à me résoudre à le quitter.

PERRETTE. — Il ne faut point lui dire qui je sommes; mais je gage bian qu'il le devinera.

LÉLIE. — Je m'imagine que tout ce qu'on ne veut pas que je sache, est cent fois plus beau que ce que je sais. Je pense je ne sais combien de chose, toutes plus jolies les unes que les autres, et je meurs d'impatience de savoir si je pense juste... . Mais que vois-je? Voilà deux jeunes garçons joliment habillés. Je n'en ai point encore vu comme ceux-là. Je voudrais bien les aborder; mais je suis tout hors de moi-même, et je n'ai presque pas la force de parler. (*Elles lui font la révérence*). Ils se baissent et puis ils se haussent : qu'est-ce que cela signifie ?

LUCINDE. — Nous hésitons à vous aborder.

LÉLIE. Ils parlent comme moi ; que de questions je vais leur faire !

LUCINDE. — Vous paraissez étonné de nous voir!

LÉLIE. — Oui, je n'ai jamais rien vu de si beau que vous, ni qui m'ait tant fait de plaisir à voir.

PERRETTE. — Oh ! mort de ma vie ! que la nature est une belle chose !

LÉLIE. — D'où venez-vous? Qui vous a conduits ici? Est-ce mon père ou moi que vous y cherchez? De grâce, ne parlez point à mon père, et demeurez avec moi.

LUCINDE. — A ce que je puis juger, vous n'êtes point fâché de nous voir?

LÉLIE. — Je n'ai jamais eu tant de joie.

PERRETTE. — Cela est admirable! Et que croyez-vous de nous, s'il vous plaît ?

LÉLIE — Ce que j'en crois ?

LUCINDE. — Oui, qui nous sommes ?

LÉLIE. — Les deux plus belles créatures du monde Je n'ai jamais rien vu ; mais je ne conçois rien de plus parfait que vous, et je n'ai plus de curiosité pour tout le reste. Demeurez toujours avec moi, je vous en conjure ! je demeurerai toujours ici, et mon père et M Josselin en seront ravis.

LUCINDE. — Vous en jugeriez autrement si vous saviez ce que nous sommes.

LÉLIE. — Eh ! n'êtes-vous pas des hommes comme nous ?

PERRETTE. — Oh ! vraiment, non : il y a bien à dire[1].

LÉLIE. — Hors les habits et la beauté, je n'y vois point de différence.

PERRETTE. — Oui-dà ! c'est bien tout un ; mais ce n'est pas de même.

LÉLIE. — Il est vrai que je sens, en vous voyant, ce que je n'ai jamais senti. Ah ! si vous n'êtes point des hommes, dites-moi ce que vous êtes, je vous en conjure.

LUCINDE —Votre cœur ne peut-il pas vous l'expliquer tout à fait ?

LÉLIE. — Non ce n'est pas la faute de mon cœur, c'est la faute de mon esprit.

PERRETTE. — Eh bien ! tenez, mon pauvre enfant bien loin d'être des hommes, nous en sommes tout le contraire.

LÉLIE. — Je ne vous entends point.

PERRETTE. — Vous nous entendrez avec le temps. Mais, qui aimez-vous mieux de nous deux ? Là, parlez franchement, n'est-ce pas moi ?

(1). La différence est tellement grande qu' « il y a bien à dire » là-dessus.

Universitas
BIBLIOTHECA

LÉLIE. — Je vous aime beaucoup, mais je l'aime infiniment davantage.

LUCINDE. — Tout de bon ?

LÉLIE. — Tout de bon.

PERRETTE. — C'est à cause que vous êtes la plus brave[1] !

LÉLIE — Non, non, je ne regarde point aux habits ; mais je ne saurais vous dire ce qui fait que je l'aime plus que vous.

LUCINDE. — Vous m'aimez donc ?

LÉLIE. — Plus que toutes les choses du monde.

PERRETTE. — Mais que pensez-vous en l'aimant?

LÉLIE — Mille choses que je n'ai jamais pensées.

LUCINDE. — N'en avez-vous point à me dire ?

LÉLIE. — Oh ! Quantité, mais je ne sais comment m'exprimer.

PERRETTE. — Eh ! que seriez-vous prêt à faire pour lui prouver que vous l'aimez?

LÉLIE. — Tout.

LUCINDE. — Voudriez-vous quitter ces lieux pour me suivre ?

LÉLIE. — De tout mon cœur pourvu que je vous suive toujours.

SCÈNE XII

JOSSELIN, LUCINDE, PERRETTE, LELIE.

LÉLIE, *tout transporté de joie* — Ah ! mon cher monsieur Josselin, vous allez être ravi.

LUCINDE. — Ah, ciel !

(1). La plus riche ; le mot brave s'employait souvent ainsi.

JOSSELIN. — Que vois-je ? tout est perdu. Ah ! vraiment, voici bien pis[1] que la promenade.

LÉLIE. — Je n'en avais jamais vu ; et je le savais bien, moi, qu'il y avait dans le monde quelque chose qu on ne me disait pas.

JOSSELIN. — Paix !

PERRETTE. — Qu'il a la mine rébarbative !

JOSSELIN. — Et ! d'où diantre ces deux carognes-là[2] sont-elles venues ?

LÉLIE. — Monsieur Josselin...

JOSSELIN. — Taisez-vous.

PERRETTE. — Comme il nous regarde !

LUCINDE. — Le vilain homme que voilà !

JOSSELIN. — Qui vous a conduites ici ? impudentes que vous êtes ? qu'y venez-vous faire ?

PERRETTE. — C'est pis qu'un loup-garou.

LÉLIE — Monsieur Josselin, ne les effarouchez pas.

JOSSELIN. — Comment, petit fripon ! vous osez... (*à part*). Qu'elles sont jolies !

LUCINDE. — Si c'est un crime pour nous, de nous trouver ici, il n'est pas difficile de le réparer, et notre dessein n'est pas d'y faire un long séjour.

JOSSELIN, *à part, montrant Lucinde.* — Le beau visage qu'à celle-ci !

PERRETTE. — Je n'y serions pas venues, si j'eussions cru qu'on nous eût si mal reçues.

JOSSELIN, *à part, montrant Perrette.* — Le drôle de petit air qu'a celle-là !

---

(1). Un danger beaucoup plus grand.

(2). « Tu ne m'entend que trop, madame la carogne. » Molière. « Sganarelle », scène 6.

LÉLIE. — N'est-il pas vrai, monsieur Josselin, qu'il n'y a rien au monde de plus beau ?

JOSSELIN. — Non, cela n'est pas vrai. Vous ne savez ce que vous dites. (*à part*). Les deux jolis petits bouchons[1] que voilà !

PERRETTE. — Il est enragé. Comme il roule les yeux !

LÉLIE. — Monsieur Josselin, menons-les à mon père.

JOSSELIN. — Comment ! petit effronté, à votre père ! Tournez-moi les talons, et ne regardez pas derrière vous. (*Il veut faire sortir Lélie qui lui résiste*).

LÉLIE. — Je veux demeurer ici, moi.

JOSSELIN. — Tournez moi les talons, vous dis-je... (*à Lucinde et a Perrette*). Et vous, détalez au plus vite.

LÉLIE. — Je ne veux pas qu'ils s'en aillent.

JOSSELIN. — Et je le veux, moi. Allez vite... (*Bas à Lucinde et à Perrette*). Allez vous cacher dans ma chambre, au bout de cette allée. Voilà la clef.

PERRETTE. Comme il se radoucit[2] ! Ferons-je bien d'y aller.

JOSSELIN, *à Lélie*. — Si vous ne vous dépêchez... (*Aux deux femmes*). Entrez dans le petit cabinet, à main gauche.... Allez, vite, allez.

LÉLIE. — Demeurez ici, je vous en conjure !

JOSSELIN. — Je vous l'ordonne, partez promptement.

---

(1). Jolis visages. « Ne craignez rien, ma bouchonne. » « Attendez-moi sous l'orme », scène 14.

(2). De même dans « Tartuffe », acte III, scène 2.

LÉLIE, *fort échauffé à Josselin.* — Pour la dernière fois, monsieur Josselin... (*Aux deux femmes*). Attendez-moi, je vous prie : je cours trouver mon père ; j'obtiendrai de lui que vous demeuriez ici, et M. Josselin, se repentira de vous avoir grondés. Attendez moi, au moins ; je reviendrai dans un moment.

SCÈNE XIII

LUCINDE, PERRETTE, JOSSELIN.

JOSSELIN. — Ah ! malheureuses petites femelles! savez-vous bien où vous êtes, et le malheur qui vous talonne[1] ?

LUCINDE. — Nous savons tout ce que vous pouvez nous dire ; mais nous espérons tout de votre bonté.

JOSSELIN. — Que vous êtes heureuses d'être belles ! Sans cela .. Ecoutez, n'allez pas vous entêter[2] de ce petit vilain-là : ce serait gâter toutes vos affaires.

PERRETTE. — Oh ! je ne nous boutons rian dans la tête que de la bonne sorte[3].

JOSSELIN. — Son père veut enterrer toute sa famille avec lui, et ne consentira jamais . .

LUCINDE. — Mettez-nous en lieu où nous puissions vous apprendre notre infortune, et savoir de vous le conseil que nous devons suivre.

JOSSELIN, — Ma chambre est l'endroit où vous puissiez être le mieux cachées dans ce château, et j'en veux bien courir les risques pour l'amour de vous ; à condition que, pour l'amour de moi...

(1). Qui vous poursuit, qui marche derriere vos talons.

(2). Vous mettre en tête.

(3). Que quelque chose d'honnête.

PERRETTE. — Allez, mon bon monsieur, vous voyez deux pauvres orphelines, qui ne sont nullement entichées[1] du vice d'ingratitude.

JOSSELIN. — Venez, suivez-moi.

SCÈNE XIV

LUCINDE, PERRETTE, JOSSELIN, BERTRAND.

BERTRAND, *les surprenant.* — Oh ! palsangué ! je vous prends sur le fait, je n'en suis plus que de moitié[2].

JOSSELIN, *à part.* — Voilà un maroufle[3] qui vient bien mal à propos.

BERTRAND. — Testiguienne ! puisque vous voulez les enfermer dans votre chambre, je ne serai pas pendu tout seul pour les avoir boutées dans ma cahute ; vous le serez avec moi ; je ne m'en soucie guère !

JOSSELIN. — Veux-tu te taire ?

BERTRAND. — Morgué ! je ne me tairai point, à moins que je ne retire mon épingle du jeu.

JOSSELIN. — Qu'entends-tu par là !

BERTRAND. — J'entends que vous soyez pendu tout seul.

JOSSELIN. — Que veut dire cet animal-là ?

BERTRAND. — Je veux dire qu'à moins que vous ne disiez que c'est vous qui les avez cachées, je vais tout apprendre à notre maître.

JOSSELIN. — Eh bien ! oui, je dirai que c'est moi.

(1). Pour entachée ; de tache, défaut.

(2). Je ne suis plus que de moitié dans la faute commise ; vous voilà responsable de l'autre moitié.

(3). « Peste soit du maroufle. », « Don Juan », acte II, scène 3.

BERTRAND. — Eh bian ! je ne lui dirai donc rien ; mais morguié ! point de tricherie, au moins.

PERRETTE. — J'entends quelqu'un.

BERTRAND. — Rentrez dans ma logette, et ne vous montrez plus, au moins.

JOSSELIN. — Chut ! ou je te rendrai complice.

BERTRAND. — Motus[1] ! ou je découvrirai le pot aux roses[2].

(*Lucinde et Perrette sortent*).

SCÈNE XV

ANSELME, JOSSELIN, LÉLIE, BERTRAND.

LÉLIE, *toujours fort transporté*. — Oui, mon père, il est impossible que vous me refusiez quand vous les aurez vus. Venez seulement... Où sont-ils ? Qu'en avez-vous fait, monsieur Josselin ?

JOSSELIN. — Que veut-il dire ?

ANSELME. — Je ne sais ce qu'il me vient conter.

LÉLIE. — Que sont-ils devenus, Bertrand ?

BERTRAND. — A qui en veut-il donc ?

LÉLIE. — Répondez-moi, monsieur Josselin, ou, malgré la présence de mon père...

JOSSELIN. — Doucement, petit drôle ?...

LÉLIE, *à Bertrand*. — Eclaircis-moi de ce que je veux savoir, coquin !

BERTRAND. — Haïe ! haïe ! vous m'étranglez. . Est-il devenu fou?

---

(1). Ne dites pas un mot.

(2). Le secret ; par allusion aux petits pots de fard et d'onguents que les dames tenaient soigneusement cachés.

LÉLIE. — Ah, mon père ! commandez qu'on me les fasse retrouver, ou j'en mourrai de désespoir.

ANSELME — Quoi ! qu'y a-t-il ? Que veux-tu qu'on te rende ? Te voilà bien échauffé !

LÉLIE — Cherchons partout. Si je ne les retrouve, je sais bien à qui je m'en prendrai.

BERTRAND. — Et ! attendez, attendez. Ce ne sont pas des moigniaux que vous cherchez ?

LÉLIE. — Non, traître, ce ne sont pas des moineaux.

BERTRAND. — Eh bien ! morgué, quoi que ce puisse être, allons les chercher nous deux. M'est avis que j'ai entendu quelque chose grouiller de ce côté là. *(Il l'emmène justement où elles ne sont pas).*

LÉLIE. — Courons-y, mon pauvre Bertrand ! ne me quitte pas... Monsieur Josselin, malheur à vous si je ne les retrouve !

SCÈNE XVI

ANSELME, JOSSELIN

JOSSELIN. — Des menaces ! vous voyez comme il perd le respect.

ANSELME — Qu'on l'arrête.

JOSSELIN. — Non, non : il vaut mieux qu'en courant il aille dissiper ces vapeurs qui lui troublent l'imagination.

ANSELME. — Mais je crois qu'en effet, il est devenu fou ; quel galimatias m'a-t-il fait ?

JOSSELIN. — C'est justement une suite de ce que je disais tantôt. Ce sont des idées qui lui passent par la cervelle, et je ne jurerais pas trop que ce ne fussent des idées de femmes.

ANSELME. — Des idées de femmes ! vous vous moquez, monsieur Josselin ! Peut-t-on avoir des idées de ce qu'on a jamais vu ?

JOSSELIN. — Belles merveilles ! Et ne vous est-il jamais arrivé de faire des songes?

ANSELME. — Oui.

JOSSELIN. — Et de voir en dormant des choses que vous n'aviez jamais vues, et que vous ne vous seriez jamais imaginées, si vous n'aviez dormi ?

ANSELME. — D'accord, mais ce petit garçon-là ne dort point.

JOSSELIN. — Non vraiment ; au contraire, je ne l'ai jamais vu si éveillé.

ANSELME. — Eh bien ?

JOSSELIN. — Eh bien ! il rêve tout éveillé ; et c'est justement ce qui est cause qu'il fait des contes à dormir debout.

ANSELME. — Mais pourquoi lui vient-il des idées de femmes plutôt que d'autres ?

JOSSELIN. — C'est que ces animaux-là[1] se fourrent partout, malgré qu'on en ait.

ANSELME — Cela serait bien horrible que toutes mes précautions fussent inutiles.

JOSSELIN. — Elles le seront à coup sûr ; et dès à présent je vous en donne ma parole

ANSELME. — Il n'importe ; et si je ne puis lui cacher absolument qu'il y ait des femmes, il ne les connaîtra du moins que pour les haïr.

JOSSELIN. — Il ne les haïra point.

ANSELME. — Il les détestera en apprenant ce qu'elles savent faire.... Mais qu'est ceci ?

(1). Voir ci-après, page 42, note 1.

JOSSELIN. — Eh ! c'est ce bon paysan qui vous amène ces deux personnes, pour faire essai de votre coupe.

SCÈNE XVII

ANSELME, JOSSELIN *sur le devant*, M. GRIFFON, M. TOBIE, THIBAUT *dans le fond*, LUCINDE, PERRETTE *à la fenêtre de la cahute.*

PERRETTE. *à Lucinde.* — Le petit homme n'y est pas, vous dis-je,

LUCINDE. — Il n'importe. Voyons d'ici ce qui se passe, puisque nous pouvons voir sans être vues

M GRIFFON, *à M. Tobie* — Oui, cadédis ! Jé bous lé dis, et jé bous lé soutiens ; bous êtes un von sot, veau-frère.

THIBAUT, *à M Griffon.* — Ah! ah! monsieur, au mari[1] de madame votre sœur !

PERRETTE, *à Lucinde.* — Madame, c'est Thibaut.

THIBAUT, *à M Tobie.* — Sot ! Eh ! qu'est-ce ? Queu terminaison est ca ?

LUCINDE, *à Perrette.* — Mon père et mon oncle sont ici.

M. TOBIE, *à M. Griffon.* — Nous sommes gens de bien de notre race ! et je serais marri qu'elle fut entichées[2] des reproches qu'on fait à la vôtre.

THIBAUT, *à M. Tobie.* — Eh ! eh ! monsieur, le frère de madame votre femme[3], vous n'y songez pas.

M. GRIFFON, *à M. Tobie.* — Tu fais vien dé m'apparténir.

(1). Vous dites cela au mari.
(2). Voir page 34, note 1.
(3). Parler ainsi au frère de votre dame. « Eh ! eh ! mes sieurs, qu'est-ceci ? A quoi songez-vous ? », « l'Avare », acte IV, scène 4.

M. TOBIE, *à M. Griffon.* — C'est le plus vilain endroit de ma vie.

THIBAUT, *à Anselme et à Josselin.* — Messieurs, messieurs, venez m'aider, s'il vous plaît, à mettre le holà entre deux beaux-frères qui se vont couper la gorge.

ANSELME, *à Griffon et à Tobie.* — Qu'est-ce que c'est donc? Qu'avez-vous, messieurs? qui vous oblige à en venir aux invectives?

M. GRIFFON. — Ah! messieurs, serbiteur: je bous fait juges de céci[1]. Boici lé fait : j'ai fait l'honneur à cé monsieur dé donner mon fils, qui est novle comme moi, mordi! en mariage à sa fille, qui n'est qu'uné simplé roturière; et parcé qué la beille dés noces la sotté s'eclipsé de la case paternelle, il a l'insolencé dé dire que c'est ma fauté, et qu'elle a eu peur dé rentrer dans mon alliance, à cause qué jé suis sébère dans ma famille, et qué jé né beux pas souffrir qu'aucun gaudelureau[2] approche mon domainé dé la vaulieue[3].

M. TOBIE. — Qu'est-ce? je donne ma fille, qui aura dix mille livres de rente, au fils de ce monsieur, qui est gueux comme un rat[4]; et parce qu'elle s'est enfuie de chez moi pour éviter ce mariage, il me dira, en me traitant comme un je ne sais qui, que c'est parceque jé suis trop bon dans mon domestique[5], à cause que ma femme est toujours autour de moi à m'étouffer de caresses, et que je souffre qu'elle m'appelle son petit papa, son petit

(1). A rapprocher de la scène 4 de l'acte IV de l'« Avare ».

(2). « Ce sont de beaux morveux, de beaux gaudelureaux.. . ». « L'Avare », acte II scène 6

(3). De la banlieue, c'est-à-dire à une grande distance.

(4). « La plupart sont gueux comme des rats. » « l'Avare », acte III, scène 8.

(5). Mon intérieur, ma famille.

fanfan[1], son petit camuset[2]; ce qui fait que ma maison est ouverte à tous les honnêtes gens.

JOSSELIN — Voilà un différend qu'il est assez difficile d'accomoder Ces messieurs se disent les choses de si bonne foi, qu'on ne peut s'empêcher de les croire ; mais, pour savoir lequel des deux s'est fait le plus aimer de sa femme par ses manières, votre coupe enchantée sera d'un secours merveilleux, et je suis sûr qu'elle les mettra d'accord ; je vais vous l'apporter. (*Il sort un instant et revient*).

ANSELME. — Allez, monsieur Josselin, cela finira la dispute.

M. GRIFFON. — Cet homme nous a fait récit dé cetté coupe, et et jé serai rabi dé connaître par elle, lequel est lé fat[3] dé nous deux; jé suis sûr qué ce n'est pas moi.

M. TOBIE. — Nous en allons voir tout à l'heure un bien penaud ! je sais bien qui ce ne sera pas.

ANSELME, *voyant revenir Josselin.* — Voici la coupe *(Josselin verse du vin dans la coupe).*

M. TOBIE. — Donnez, donnez. Je serais fâché de n'en pas faire l'essai le premier, pour vous montrer combien je suis sûr de mon fait. *(Comme il approche la coupe de sa bouche, elle se répand, et le vin lui rejaillit au visage; ce qui fait beaucoup rire M. Griffon.)*

JOSSELIN. — Ah ! ah !

M. TOBIE, *fort surpris.* — Que vois-je ? le vin est répandu, je pense ?

---

(1). « Oui, ma jauvre fanfan, pouponne de mon âme », « l'École des maris », acte II, scène 14.

(2). Ou nez camus.

(3). Le sot, voir notre édition d' « Attendez-moi sous l'orme », page 4, note 1.

JOSSELIN. — Oh ! par par ma foi ! le petit papa, le petit fanfan, le petit camuset en tient.

M. GRIFFON. — Eh ! donc, qui dé nous deux est lé fat ? hein ? Cadédis, mon veau-frère, bous mé ferez raison dé la conduite de ma sœur.

M. TOBIE. — Voilà une méchante créature ! je ne l'aurais jamais cru.

JOSSELIN. — Quand elle viendra vous étouffer de caresses, je vous conseille de l'étrangler par bonne amitié.

M. TOBIE. — C'est chez vous qu'elle a sucé ce mauvais lait là.

M. GRIFFON. — Oui, oui, cadédis ! l'absinthé n'est pas plus amère qué lé lait qué jé leur fait sucer. . Bersez, bercez, veau Ganymède[1]... Bous allez boir, veau-frère... A la santé de la compagnie ! (*Il veut boire et la coupe lui fait sauter le vin au nez*).

JOSSELIN. — Haïe ! haïe ! haïe !

M. GRIFFON. — Ouais ! C'est qué jé né la tiens pas droite. (*Il essaie encore, et elle répand*).

JOSSELIN. — Prenez donc garde.

ANSELME. —Voyez, voyez.

M GRIFFON. — La main me tremble. (*Tout se répand*)

JOSSELIN. — Oh ! l'on approche votre domaine de plus près que de la banlieue.

M. TOBIE. — Je savais que ce n'était pas ma faute. Je n'ai garde de donner ma fille à votre fils : il n'en ferait qu'une vraie rien qui vaille.

PERRETTE, *à Lucinde*. — Madame, à quelque chose le malheur est bon.

(1). Ganymède était l'échanson des dieux de l'Olympe.

M. GRIFFON. — Ma foi ! jé n'y comprends plus rien. Monsieur est von ; l'on lé trahit. Jé suis sébère ; et l'on mé trompe Sandis ! comment faut-il donc faire abec ces diantrès d'animaux-là[1] ?

THIBAUT. — Morgué ! ça est embarrassant.

M. GRIFFON — On s'en mordra les doigts ; sans adieu. (*Il sort*).

SCÈNE XVIII

ANSELME, M. TOBIE, JOSSELIN, LUCINDE et PERRETTE, *à la fenêtre.*

ANSELME — Jusqu'au revoir.

JOSSELIN. — Vous plait-il boire encore un coup ? (*A Thibaut*), Oh ! ça ! à vous le dé[2], pays ! (*Il lui présente la coupe pleine de vin*).

THIBAUT. — A moi ?

LUCINDE, *à Perrette.* — Perrette, ton mari va boire.

PERRETTE. — A quoi s'amuse-t-il ? ce n'est pas que je craigne rien ; mais le cœur me tape

JOSSELIN. — A cause que vous êtes un bon frère[3], en voilà rasade : buvez.

THIBAUT. — Parsangué ! je n'ai pas soif.

---

(1). « Il n'est rien de plus faible et de plus imbécile,
« Rien de plus infidele ; et malgre tout cela,
« Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là ».
« L'École des femmes », acte V, scene 4.

(2). A votre tour. « A vous le dé, monsieur. » « Le Misanthrope », acte V, scène 4.

(3), Un brave homme, un bon garçon.

JOSSELIN. — Il ne s'agit pas d'avoir soif, et c'est seulement par curiosité, et pour savoir si vous êtes aimé de votre femme : buvez.

THIBAUT — Non, morgué ! je ne boirai point. Et si le vin allait se répandre, par hasard ? Testigué ! voyez-vous, je suis maladroit de ma nature. Quand je saurais ça, en serais-je plus gras[1] ? en aurais-je la jambe plus droite[2] ? en dormirais-je plus que des deux yeux ? en mangerais-je autrement que par la bouche ? Non, pargué ! c'est pourquoi, frère, je suis votre serviteur, et je ne boirai point.

LUCINDE, *à Perrette.* — Je ne croyais pas que votre homme fut si avisé.

JOSSELIN. — Voilà un rustre d'assez bon sens.

ANSELME. — C'est ce qui me semble, et je suis quasi fâché de n'avoir pas été de son humeur[3].

M. TOBIE. — Oh ! pardi, mon fermier, vous avez plus d'esprit que votre maître.

THIBAUT. — Jarmigué, je ne sais pas si je fais bien ; mais je sais bien que je serais fâché de faire autrement J'aime Parrette : elle est ma femme ; et quand elle serait la femme d'un autre, elle ne me plairait pas davantage. Je ne sais pas si je lui plais fermement : elle en fait le semblant, du moins : je ne rentre de fois chez moi que je ne la trouve tin telle[4] que je l'ai laissée ; il n'y a pas un iota à dire. Elle aime à batifoler ; je suis d'humeur batifolante ; je

(1). « Dites-moi, mon honneur, en serez-vous plus gras ? » « Sganarelle », scène 17.

(2). « .... La jambe en devient-elle
« Plus tortue, après tout, et la taille moins belle ? »
« Sganarelle », scène 17.

(3). Son avis.

(4). Tout à fait telle.

batifolons sans cesse [1]; et si je m'allais mettre dans la cervelle tous vos engeingreiniaux [2], adieu le batifolage. Non, palsanguoi je n'en ferai rian.

JOSSELIN. — Voilà comme je veux être, si je me marie ; mais je ne me marierai pas.

PERRETTE. — Madame, je suis si niaise [3] que je ne saurais plus m'en tenir. Il faut que j'aille embrasser notre homme. (*Elle se retire de la fenêtre*).

LUCINDE. — Attends, Perrette ; que vas-tu faire?

JOSSELIN. — Voilà la perle des maris... Ami, touche-là.

THIBAUT. — Votre valet.

M TOBIE. — Voilà l'exemple des honnêtes gens... Embrasse-moi.

THIBAUT. — Votre serviteur.

ANSELME. — Voilà le miroir de la vie paisible.

THIBAUT. — Votre très humble.

PERRETTE, *à son mari, en lui frappant sur l'épaule*. — Voilà un vrai homme à femme. Oh ! que je t'embrasserai tantôt.

THIBAUT. — Eh ! testigué ! c'est Parrette.

ANSELME, *surpris* — Que vois-je ? des femmes!

THIBAUT. — Je n'ai, morgué ! pas voulu boire dans la coupe : elle eut peut-être dit quequ chose qui m'aurait chagriné.

PERRETTE. — Elle n'eut rien dit ; mais tu as bien fait ; je t'en aime davantage.

---

(1). « Je nous amusons à batifoler.... car..., le gros Lucas aime à batifoler, et moi.... je batifole iton. En batifolant donc, puisque batifoler il y a.... » « Don Juan », acte II, scène 1.

(2). Vos histoires, vos affaires.

(3). Si heureuse, si contente que j'en suis bête.

M. TOBIE. — Perrette, qu'as-tu fait de ma fille ?

LUCINDE, *approchant*. — La voilà, mon père ; qui se jette à vos genoux pour vous demander pardon

M. TOBIE. — Va, ma fille, je te pardonne.

ANSELME. — Par quel moyen ces femmes sont-elles entrées chez moi ?

JOSSELIN. — Je ne sais. Ce sont peut-être elles qui ont fait naître à M. votre fils les idées. .

SCÈNE XIX *et dernière.*

ANSELME, M. TOBIE, LÉLIE, LUCINDE, PERRETTE, JOSSELIN, THIBAUT, BERTRAND.

BERTRAND, *arrêtant Lélie*. — Ce n'est pas par là, vous dis-je.

LÉLIE. — Non, non, laisse-moi.... Mais que vois-je ? Ah ! c'est ce que je cherche... Oui, mon père, les voilà. Souffrez que je les emmène dans ma chambre ; je vous promets de n'en sortir jamais.

ANSELME. — Où suis-je? que vois-je ? qu'entend-je ?

LÉLIE. — Ah ! mon père, n'allez pas gronder, de peur de les effaroucher encore

ANSELME. — C'en est fait ; la destinée et la nature sont plus fortes que mes raisonnements. Votre seule présence lui en a plus appris en un moment que je ne lui en avais caché pendant seize années.

JOSSELIN. — Cela est admirable.

ANSELME. — Je commence moi-même à me rendre à la raison et je vais changer de manière.

M. TOBIE. — Qu'est-ce que tout ceci ?

ANSELME. — Vous le saurez, monsieur. En attendant qu'on vous l'apprenne, je vous dirai seulement que mon fils a beaucoup de noblesse et plus de bien, et qu'il ne tiendra qu'à vous d'unir sa destinée à celle de Mlle votre fille.

M. TOBIE. — Volontiers. J'en serai ; et cela fera enrager ma femme.

LÉLIE. — Je ne comprends rien à tous ces discours. Que veulent-ils dire, monsieur Josselin.

JOSSELIN. — Cette belle vous l'apprendra.

ANSELME. — Oui, mon fils, je vous la donne en mariage.

LÉLIE. — En mariage ? cela signifie-t-il qu'elle demeurera toujours avec moi, mon père ?

ANSELME. — Oui, mon fils.

LÉLIE, *embrassant son père.* — Quelle joie ! Ah, mon père, que je vous ai d'obligation !

JOSSELIN. — Jamais le petit fripon ne l'a embrassé si fort.

THIBAUT. — Pargué ! Parrette, tout cela est drôle.

PERRETTE. — Oui, tout cela est bel et bon ; mais cette chienne de coupe, que deviendra-t elle ? Qu'il n'en soit plus parlé ; car quoique je ne craignions rian, je n'en dormirions point en repos, voyez-vous.

ANSELME. — Qu'elle ne vous inquiète point ; je la briserai en votre présence.

JOSSELIN. — Quelqu'un veut-il faire essai de la coupe ? qu'il se dépêche. Mais franchement je ne conseille à personne d'y boire, et l'exemple du paysan est, sur ma foi, le meilleur à suivre.

FIN DE LA COUPE ENCHANTÉE

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Imp.-librairie de la REVUE D'ART DRAMATIQUE
6, passage Ste-Avoye, 6. — Paris.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ot